



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

«M'as-tu vu ?» La 24e campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire prend son envol

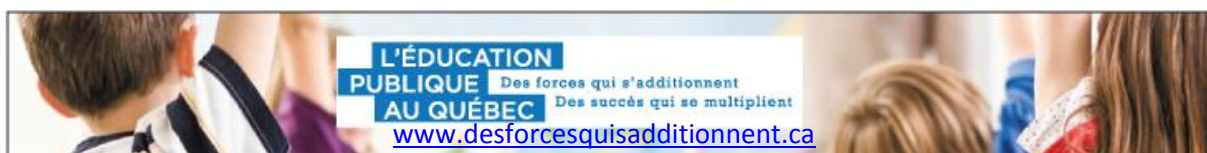
Rimouski, le 27 janvier 2012 – L'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) et ses partenaires annoncent le lancement de la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire, qui se tiendra du 30 janvier au 10 février 2012 sous le thème « M'as-tu vu ? »

L'objectif de cette campagne est de favoriser l'adoption de comportements sécuritaires en ce qui a trait au transport scolaire. « M'as-tu vu ? » est une question qui peut être posée par un écolier au conducteur de son autobus scolaire, mais aussi par un conducteur d'autobus aux écoliers qu'il transporte, aux autres usagers de la route qui doivent s'immobiliser lorsque les feux intermittents de l'autobus sont activés ou encore par un automobiliste aux écoliers qu'il rencontre alors qu'ils traversent la rue pour aller prendre leur autobus scolaire. Ce thème illustre bien que la collaboration et la prudence de tous les usagers de la route sont essentielles pour assurer la sécurité des écoliers dans le transport scolaire.

Toutes les classes du préscolaire et du primaire ont reçu le 9^e livre de la Collection Bubusse intitulé « Sam et Bloup jouent aux savants ». Il s'agit de l'outil central de la campagne, accompagné d'une affichette suscitant l'intérêt pour la lecture du livre et les activités qu'il contient. Les enseignantes et enseignants peuvent également inscrire leur classe à un concours organisé par l'ATEQ.

Durant la campagne, diverses activités sont organisées, dans la région, pour joindre les parents automobilistes et le grand public, en collaboration avec la sergente Chantale Joubert, de la Sûreté du Québec, les transporteurs et le secteur du transport scolaire de la Commission scolaire des Phares : messages de sensibilisation diffusés par les stations radiophoniques, entrevues et publicité dans les journaux et médias électroniques, installation de banderoles et de panneaux promotionnels à Rimouski et Mont-Joli. Les conducteurs d'autobus s'impliqueront activement dans la campagne en rappelant les consignes de sécurité à leurs jeunes passagers.

Rappelons que l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) regroupe près de



90 % des transporteurs scolaires de la province, où circulent près de 10 000 véhicules jaunes. La campagne de sécurité de l'ATEQ est rendue possible grâce à la participation financière du ministère des Transports, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de la Commission des transports, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, d'AXA Assurances et de Girardin BlueBird.

-30-

Source : Louise Pigeon
Commission scolaire des Phares
Régisseuse au secteur du transport scolaire
418 723-5927, poste 1091

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

